Elections Législatives 10 & 17 juin 2012
6ème circonscription de l'Oise

Un député qui ne vous lâchera pas
Patrice CARVALHO

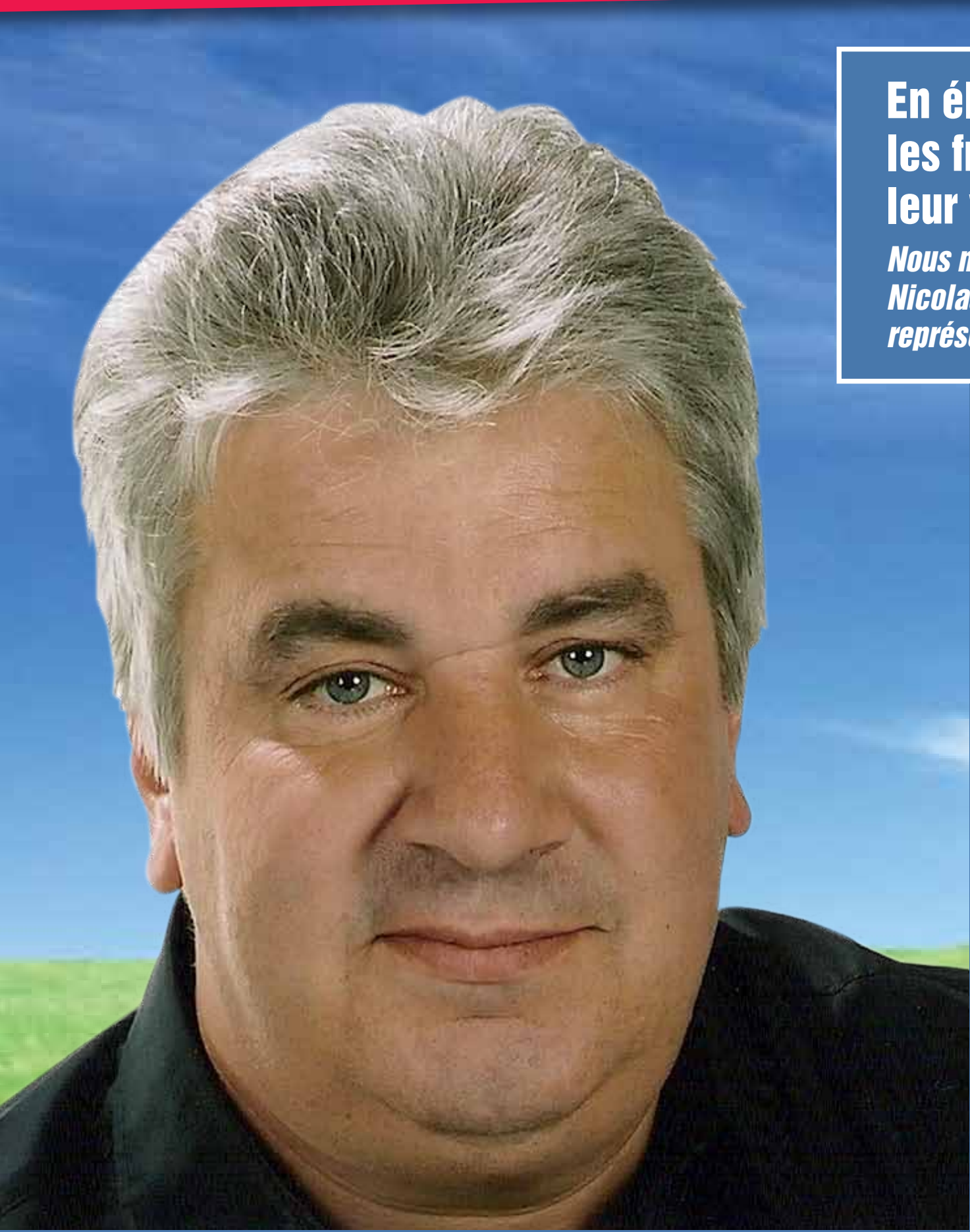

En élisant François Hollande, les français ont manifesté leur volonté de changement.

Nous nous sommes débarrassés de Nicolas Sarkozy. Débarrassons-nous de son représentant François-Michel Gonnot.

Je vous propose deux objectifs :

- Être un député non pas aux ordres et ne pratiquant pas la langue de bois comme durant les cinq années qui viennent de s'écouler mais déterminé, combatif, résolu à agir afin que les engagements soient tenus.
- Permettre à notre circonscription de prendre un nouveau départ. Elle a été délaissée, sacrifiée même. Jamais autant d'emplois, d'entreprises, de sites d'activités n'auront disparu en si peu de temps. Nous avons pourtant des atouts. Nous allons les développer, comme je l'ai fait dans mon canton de Ribécourt.

Si nous voulons relever ces deux défis, il faut nous rassembler dès le 10 juin, quels qu'aient pu être nos votes à l'élection présidentielle. Ne dispersons pas nos voix. Ici aussi, le changement c'est maintenant.

ICI AUSSI, LE CHANGEMENT
C'EST MAINTENANT
LA GAUCHE,
C'EST PATRICE CARVALHO !

Suppléant
Thierry FRAU
Maire de Lassigny
Conseiller général
Apparenté socialiste

Sarkozy - Gonnot

5 ans qui ont abimé la France et le Nord-compiégnois

Emploi - Activités

1 million de chômeurs en plus

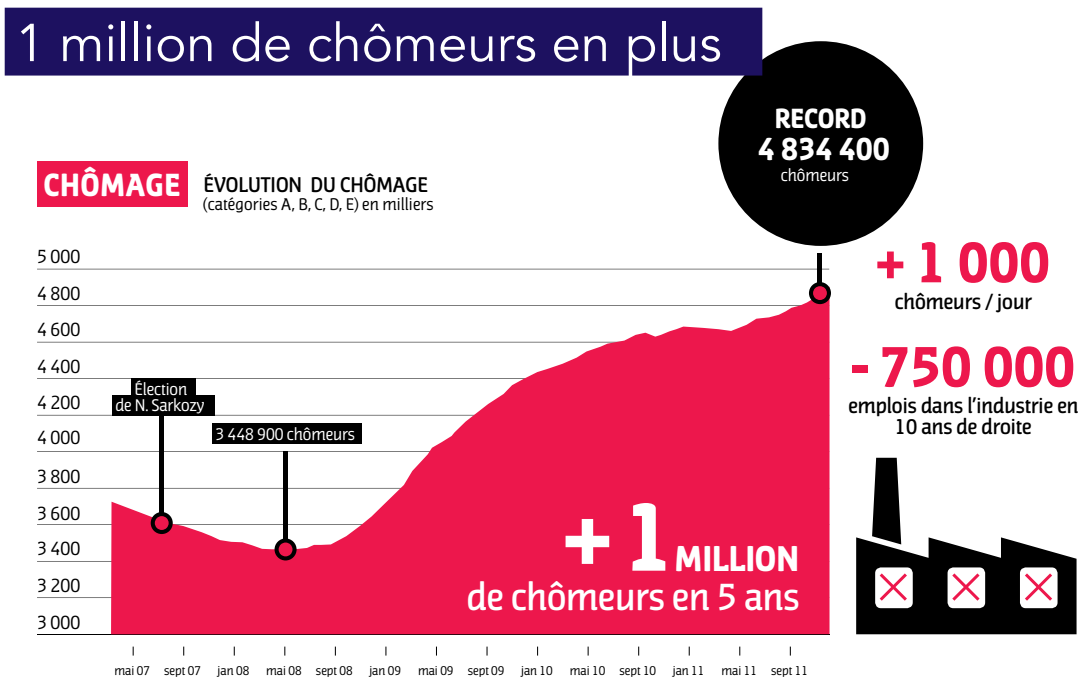

+ 1 000
chômeurs / jour

- 750 000
emplois dans l'industrie en 10 ans de droite

Fermetures et licenciements :

Continental, Rigida, Federal Mogul, Yoplait, Affimet...

Départ de tous les régiments

sur Compiègne et Noyon.

Éducation

L'éducation sacrifiée

80 000
postes dans l'Education nationale — SUPPRIMÉS

1/3
des effectifs du réseau d'aide aux éléves en difficultés — SUPPRIMÉS

Classes fermées

et menacées dans tous nos cantons à Guiscard, Noyon, Lassigny, Ribécourt et Compiègne

Santé

La santé mise à mal

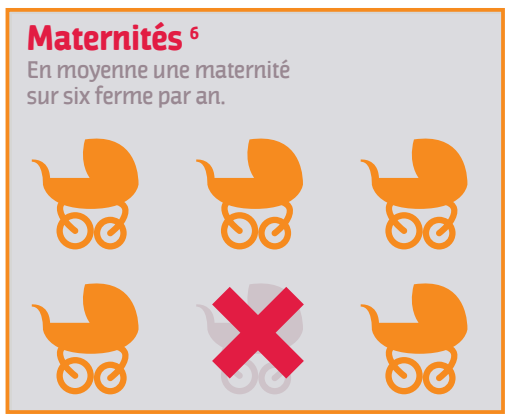

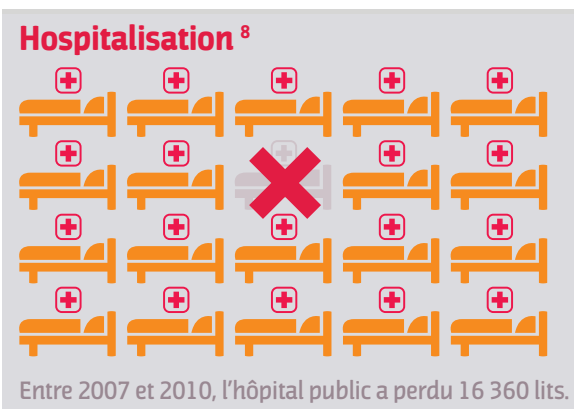

Fermeture

de la maternité de Noyon

Insuffisance

d'effectifs à l'hôpital de Compiègne
Urgences surchargées

Sécurité

Des moyens en chute libre

BUDGETS D'INVESTISSEMENTS EN NETTE BAISSE

2011	2011
- 28,5 % pour la police	**- 6,5 %** pour la gendarmerie

Regroupement des gendarmeries

Hausse de la délinquance et des cambriolages à Compiègne, Noyon et dans nos cantons ruraux.

Les priorités de mon action

5 propositions de bon sens !

Je souhaite vous dire ici ce que seront mes priorités d'action à l'Assemblée Nationale, si vous m'élisez. Sur ces thèmes-là, j'interviendrai auprès du gouvernement et je déposerai des propositions de loi.

1. Rendre du pouvoir d'achat aux français

En 5 ans, nos concitoyens des classes populaires et moyennes se sont appauvris. Pour beaucoup, les fins de mois sont de plus en plus difficiles, pour d'autres, il faut renoncer à des projets essentiels. Cela a des conséquences économiques, car lorsque nous consommons moins, la demande chute, la production et les emplois aussi.

Il faut donc augmenter les bas et moyens salaires.

A cette fin, je propose de moduler les cotisations patronales en fonction du niveau des salaires. Des cotisations à la baisse quand les salaires augmentent et l'inverse quand les salaires sont bas.

2. Relancer l'industrie française

Si nous voulons que les consommateurs achètent français, encore faut-il produire français. Or, des filières industrielles entières ont disparu et pour un nombre croissant de produits, aucun n'est fabriqué ici.

Je propose **la mise en place d'un dispositif anti-délocalisations, qui pénalise lourdement et décourage les entreprises qui s'expatrient alors qu'elles font des bénéfices**, en leur imposant notamment le remboursement des aides de l'Etat.

Je propose **un plan de relance industrielle** avec la mobilisation des fonds des banques, de la Caisse des dépôts, pour développer les filières innovantes et utiles à la production nationale.

Il faut encourager les entreprises qui relocalisent et maintiennent leur production en France, notamment en accordant un bonus aux PME et en favorisant les industries françaises dans l'attribution des marchés publics.

3. Garantir le droit au logement

Le loyer est devenu une dépense souvent insupportable dans le budget des familles.

Je propose **le blocage des loyers et leur plafonnement dans le secteur privé.** Aujourd'hui, l'Etat aide davantage au financement du logement haut de gamme qu'au logement social et intermédiaire.

Il faut inverser cette tendance

et instaurer la priorité de l'aide à la pierre, favoriser les projets garantissant la mixité sociale, supprimer à cette fin les surloyers.

4. Combattre la délinquance et l'insécurité

Cet objectif ne peut être atteint sans une augmentation des forces de sécurité sur le terrain.

Je propose de revenir sur les suppressions de postes de policiers et de gendarmes, qui diminuent depuis 5 ans, et d'établir une couverture plus appropriée des gendarmes en milieu rural, victime en particulier d'un accroissement des cambriolages et du vandalisme. Dans les villes, il convient de faire revivre la police de proximité qui assure un îlotage efficace.

5. Une fiscalité qui soulage les classes moyennes

Les classes populaires et les classes moyennes ont payé trop chèrement les cadeaux fiscaux faits aux plus riches.

Je propose une réforme du barème de l'impôt avec un nombre plus important de tranches taxant les plus hauts revenus et modulant à la baisse les revenus moyens et faibles.

Je propose également d'annuler les hausses de TVA qui touche injustement tous les contribuables.

Mon ambition pour l

Ce que j'ai fait pour mon canton, je veux le faire pour la circonscription.

La réalisation du premier tronçon de la déviation de la RN32 entre Compiègne et Ribécourt a déjà permis de rendre plus attractif le Nord-compiégnois.

C'est ainsi que se sont développées les zones d'activités de Thourotte, Ribécourt, Longueil-Annel. Ce sont des dizaines d'entreprises qui se sont installées et des centaines d'emplois créés qui occupent les habitants de toute la circonscription.

Il s'agit à présent d'élargir cette action en particulier vers le noyonnais.

Je souhaite entretenir des contacts permanents avec les industriels, les dirigeants de PME, les investisseurs.

Déviation RD 1032 :

Si nous voulons attirer les investisseurs et donc les emplois dans le Nord-compiégnois années et les obstacles ne manquent pas, souvent volontairement organisés pour nuir

1- Entre 1997 et 2002, alors que j'étais député de la circonscription, j'avais obtenu de l'Etat, les crédits nécessaires à la réalisation du premier tronçon de la déviation de la RN 32 entre Compiègne et Ribécourt. Rappelons qu'en 1997, le chantier était abandonné et plus un sou pour le financer.

En 1997, j'ai trouvé le chantier en friche.

En 2002, nous inaugurons la nouvelle route.

2 - L'objectif était de poursuivre cette déviation jusqu'à Noyon. J'avais obtenu l'inscription de nouveaux crédits de la part de l'Etat. Mais en 2002, la majorité de droite du Conseil général de l'Oise demande au gouvernement Raffarin de confier au département la réalisation de ce second tronçon, avec l'appui du député Gonnot. En 2004, la majorité du Conseil général bascule à gauche. Je deviens Vice-président chargé des routes. Je découvre alors qu'en 2 ans, rien n'a été entrepris, à peine un vague tracé de 2X1 voie.

3 - Je décide de reconsidérer entièrement le dossier avec l'élaboration d'un tracé sur la base d'une route à 2X2 voies.

Plan du projet jusqu'à Noyon

La course d'obstacles commence. Rien ne nous est épargné. Préfecture et services de l'Etat tardent à répondre et se renvoient sans cesse la balle.
Sur place, le député Gonnot et quelques élus locaux multiplient les manœuvres pour retarder l'avancement du projet (contestation du tracé, des acquisitions de terrain…).
Le 28 mars 2008, nous obtenons enfin la déclaration d'utilité publique.

e Nord-Compiégnois

Le défi du Canal Seine-nord

Le Canal Seine-nord Europe constitue un défi majeur pour le développement économique et l'emploi.

De Compiègne à Cambrai, il s'étendra sur 105 km et pourra accueillir des convois de 4400 tonnes de frets en container. Autant de camions en moins sur nos routes.

Le chantier créera 4500 emplois, puis le canal 28 500 dans un premier temps, 45 000 à l'horizon 2050.

Cette voie navigable doit bénéficier à notre territoire. Il ne faut donc pas que les péniches se contentent de passer mais desservent nos sites d'activités. D'où cette exigence d'une plate-forme dans le noyonnais.

Je réunirai les élus concernés afin que nous nous mettions d'accord sur le lieu le plus approprié pour son implantation.

une course d'obstacles organisée par l'Etat

, il faut rendre notre territoire plus accessible. J'y travaille depuis de nombreuses
e à la réalisation de ce projet. Revenons sur les différentes étapes qui l'ont marqué.

4 - Mais nous ne sommes pourtant pas au bout de nos peines. Il faut renégocier les acquisitions de terrains, lancer les appels d'offres aux entreprises. Et entre-temps, la législation évolue et nous impose de nouvelles études concernant les espèces protégées, les sites archéologiques, la loi sur l'eau…

Panneau du Conseil général annonçant les fouilles archéologiques

5 - Nous lançons les travaux du premier ouvrage d'art à la sortie de Ribécourt. Ils sont aboutis en octobre 2011. Mais il nous faut stopper le chantier car l'Etat exige des études complémentaires environnementales, en particulier sur la protection des batraciens, impliquant une nouvelle enquête publique.

Je me suis adressé à Mme Kossusko-Morizet, Ministre de l'environnement, pour protester contre cette nouvelle manœuvre dilatoire.

Le premier ouvrage d'art réalisé du 2ème tronçon jusqu'à Noyon

6 - Mais nous allons gagner

Je compte bien m'appuyer sur le nouveau gouvernement pour que cessent ces tracasseries volontairement organisées et pour que nous réalisions ce projet au plus vite. En l'état actuel des exigences de l'Etat, la déviation pourra être mise en service en décembre 2014.

Tous ces retards nuisent bien sûr à la sécurité routière et à l'action en faveur à l'investissement et de l'emploi.

D'autres projets sont en cours pour faciliter le désenclavement de Noyon vers Roye, vers Chauny et vers Ham.

Promouvoir des communes rurales vivantes

Un nombre important d'habitants de notre circonscription résident dans nos communes rurales. Ils y apprécient le cadre de vie et la tranquillité. Nous sommes pourtant confrontés à des problèmes que je veux affronter : la disparition des commerces, des services publics, la réduction de l'offre scolaire, médicale…

Défendre nos écoles

Les suppressions de postes d'enseignants en 5 ans ont eu des conséquences sur nos classes en milieu rural. Cette année encore, il a fallu que parents, enseignants et élus se mobilisent pour empêcher les fermetures injustifiées.

Je souhaite que les postes que François Hollande s'est engagé à créer bénéficient aussi aux communes rurales.

Des services publics présents sur le territoire

La Poste réorganisée en entreprise privée ferme ses bureaux en milieu rural ou, au mieux, transfère ses services vers les commerces ou les mairies. Cela commence souvent par une réduction des horaires d'ouverture. Conséquence : nos concitoyens sont privés du service postal et bancaire qui était, jusqu'à présent, le plus présent sur le territoire.

Je souhaite que l'Etat impose à la Poste un cahier des charges précis sur son implantation dans nos communes.

L'accès aux soins

Le milieu rural est aussi menacé de désertification médicale. Quand un médecin généraliste prend sa retraite. Son remplacement est difficile. De la même manière, les établissements médicaux de proximité ferment, telle la maternité de Noyon. La raison n'est pas la sécurité sanitaire mais le souci d'économie sur la santé.

Je propose une réorganisation de cette logique-là.

Le droit à la sécurité

La délinquance et les cambriolages ont commencé d'envahir l'espace rural. Le regroupement des gendarmeries conduit à centraliser les moyens quand il faudrait au contraire les déployer.

Une répartition plus efficace, plus de présences sur le territoire sont nécessaires.

Thierry FRAU, Maire de Lassigny, Conseiller général.

« je suis Maire d'une commune et Conseiller général d'un territoire rural. La défense et la promotion de la ruralité sont un défi que je veux relever. »

Nous ne voulons plus d'un député fantôme

Jamais notre territoire, le Nord-compiégnois, n'aura eu à affronter autant de difficultés et d'épreuve que durant ces cinq années. Mais où était le député UMP, François-Michel Gonnot ? Nous ne l'avons pas vu alors que les problèmes nous assaillaient. Il était à Paris et votait, dans une soumission totale au gouvernement Sarkozy-Fillon, tous les mauvais coups dont nous subissions ici les conséquences.

Fermeture de Continental

L'usine de Clairoix restera le symbole des pratiques de ces patrons-voyous. On demande d'abord aux salariés de faire des sacrifices pour «sauver» l'entreprise. Ils acceptent, puis cette dernière ferme tout de même, alors que les bénéfices réalisés sont colossaux. A de nombreuses reprises, des propositions de loi ont été déposés pour empêcher la liquidation d'entreprises bénéficiaires. M. Gonnot a toujours voté contre. Ainsi a-t-il assisté, sans rien dire, aux licenciements des salariés de Continental, qualifiés par lui de «casseurs», de Rigida, et d'Affimet, au départ de Brézillon de Noyon…

Dissolution des régiments

Le Compiégnois comptait sur son territoire de nombreux régiments. Il ne reste plus que l'école d'Etat-major à Compiègne. Elle est appelée à disparaitre.

Le départ du Régiment de marche du Tchad a constitué un nouveau mauvais coup pour le noyonnais. Alors que de nombreux députés concernés par la réorganisation de l'armée sont intervenus auprès du gouvernement pour empêcher la disparition de régiments dans leur circonscription, M. Gonnot a été incapable de plaider notre cause.

Fermetures de classes

80 000 postes d'enseignants ont été supprimés durant les cinq dernières années. M. Gonnot a voté tous les budgets qui ont permis cette saignée. Les conséquences ont été sensibles sur le terrain. Chaque année, il a fallu affronter les fermetures de classes et les classes surchargées.
M. Gonnot a évidemment été absent de tous ces combats.

Services publics mis à mal

M. Gonnot a voté le changement de statut de la Poste, transformée à présent en banque et gérée comme une entreprise privée. C'est sur ces bases qu'ont été mise en œuvre les fermetures de bureaux de Poste dans nos communes rurales, la diminution du nombre de facteurs et la dégradation du service public. C'est la même logique qui menace l'existence des perceptions.

M. Gonnot a voté tous les budgets annuels de la sécurité sociale. C'est ainsi qu'ont été programmées les fermetures des hôpitaux de proximité, telle la maternité de Noyon, imposées à tous les hôpitaux des mesures d'austérité qui conduisent au manque de personnel.

« François-Michel Gonnot est à nouveau candidat. Comment pourrait-il nous apporter dans l'opposition à François Hollande ce qu'il n'a pas été capable de nous apporter dans la majorité de Nicolas Sarkozy ? »

Le Nord-compiégnois a besoin d'un député actif, présent et déterminé.

Je serai un député libre dans la majorité présidentielle

Si vous me désignez pour être votre député, je m'inscrirai pleinement dans la majorité présidentielle pour que réussisse le changement.

Pour autant, je ne serai un député ni soumis, ni aux ordres ; Je ne voterai pas n'importe quoi, le petit doigt sur la couture du pantalon. Je ne me comporterai jamais comme M. Gonnot durant ces cinq ans. Et surtout, je vous rendrai compte de mes votes et de mes choix.

Il existe ainsi plusieurs thèmes sur lesquels je ferai entendre ma différence avec l'objectif de convaincre :

- Protection sociale :

Les différentes réformes intervenues sous Nicolas Sarkozy ont conduit des patients à renoncer aux soins (déremboursement de médicaments, de consultations, forfait hospitalier en hausse, augmentation de cotisations). Je proposerai que ces lois soient abrogées et que nous dégagions de nouveaux financements pour notre protection sociale avec la taxation des revenus de la finance aujourd'hui exonérés.

- Retraite :

François Hollande a proposé de rétablir la retraite à 60 ans pour les salariés qui ont cotisé 41 ans. Je proposerai une révision de toutes les lois qui, depuis Balladur, ont entamé notre système de retraite par répartition, et la création d'une 5ème branche de la sécurité sociale couvrant la dépendance des personnes âgées.

- Souveraineté nationale :

Nicolas Sarkozy a conclu avec Angela Merkel un pacte de stabilité financière et un nouveau traité européen imposant l'austérité pour tous. A terme, nous allons nous voir imposer le régime subi par les grecs et les espagnols, si nous laissons faire. François Hollande veut y introduire une exigence de croissance. Il reste qu'il appartient à chaque peuple de décider de son destin. Je proposerai donc que le traité soit soumis à référendum.

- Droit de vote des étrangers :

François Hollande l'a proposé pour les élections municipales. Je suis contre. Je considère que l'exercice de la citoyenneté est lié à l'appartenance à la nation. Nier cette dernière revient à aider cette mondialisation aveugle qui nous ravage.

Avec Patrice CARVALHO, ici aussi LE CHANGEMENT C'EST MAINTENANT.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

E-mail : .....

❒ Je soutiens Patrice CARVALHO ❒ Je veux participer à la campagne électorale

11, rue des Basses Vignes - 60150 THOUROTTE Tél. 03 44 96 30 10 - E-mail : patrice.carvalho@hotmail.fr

www.patrice-carvalho.com

Vu, les candidats - IMPRIMERIE ISL CREIL 03 44 64 13 95